

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES DE LA CCPH

Newsletter

Novembre – décembre 2020

Bonjour à toutes ,

La saison estivale a laissé place à de belles journées d'automne. Les couleurs, les paysages changent et c'est toujours avec plaisir que nous observons les enfants courir dans les feuilles mortes.

En cette période de re-confinement, vous êtes nombreuses à privilégier ces moments simples de plaisir et de découverte avec les tous petits ! Dans vos journées bien remplies, vous trouverez certainement quelques minutes pour parcourir cette nouvelle lettre d'information du RPAM.

Nous sommes ravies de vous y proposer un « *flash* » sur les temps d'éveils partagés au RPAM cette année, des moments pleins de vie et de bonne humeur malgré le contexte sanitaire. Vous pourrez aussi y trouver des idées et des informations utiles à partager.

Nous continuerons à vous informer régulièrement de l'actualité professionnelle en cours, aussi n'hésitez pas à nous transmettre tout changement au niveau de vos coordonnées mails, et aussi tout sujet que vous souhaiteriez voir aborder dans une prochaine édition.

Bilan de ce qu'il s'est passé au Relais cette année :

Vous avez été **26 assistantes maternelles, 64 enfants** à participer aux différents ateliers que nous avons mis en place au sein du Relais du 1^{er} janvier au 17 mars 2020 (*date du confinement national*) : **13 temps d'éveil collectifs, 2 temps d'éveil aux livres et aux jeux, 6 temps d'éveil aux comptines signées et 2 temps d'éveil psychomoteur.**

Grâce à vous toutes et tous nous avons passé des moments riches en partage, en échanges, ... et nous tenions à vous en remercier.



Le 7 février dernier, *Agnès*, assistante maternelle, a proposé à 9 de ses collègues de participer à un atelier créatif durant lequel elle a expliqué comment réaliser une marotte. *Grâce à sa bonne humeur, à sa gentillesse et à sa patience*, toutes ont passé une soirée des plus agréables et ont réalisé chacune une marotte à destination des enfants qu'elles accueillent. *Merci à vous toutes pour ce si joli moment.*



Les 25 janvier et 15 février, 7 assistantes maternelles dont une de vos collègues de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, ont suivi la formation « **Construire son livret d'accueil** » sur la commune de Lure. Cette formation de 14H00 a été assurée par l'organisme de formation IRFA Bourgogne.

Les points clés de cette formation sont d'identifier les intérêts du livret d'accueil, déterminer les engagements mutuels (parents/assistantes maternelles) et définir le contenu du livret d'accueil.

Avant le re-confinement du 30 octobre :

Reprise des temps d'éveil le 18 septembre dernier, vous étiez **15 assistantes maternelles et 25 enfants** à nous rejoindre chaque semaine. *9 matinées durant lesquelles nous avons pu nous retrouver avec grand plaisir tout en respectant les gestes barrières et un maximum de 15 personnes simultanément.*

Jeux, tables à savon, peinture libre, collage automnal,



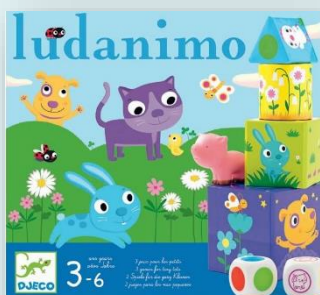
Vous étiez 3 assistantes maternelles et 6 enfants à participer au premier temps d'éveil aux livres et aux jeux de l'année.



Celui-ci, contrairement aux années précédentes et vu le contexte sanitaire, a eu lieu dans les locaux du Relais avec Florence, éducatrice de jeunes enfants du service multi-accueil et Marie de la médiathèque.

Voici les livres que nous avons choisi pour ce premier atelier : **Les quatre saisons de petit renard** de Nicolas Gouny, **Petit rond bleu et l'arc en ciel** d'Isabelle Courtois, **Petit ponce dans la forêt** de Marie Brignone et **Petite tortue** de Mickaël Escoffier.

Nous avons également fait une sélection de jeux de société que vous pourrez emprunter à la ludothèque dès la fin de ce re-confinement :



Vous étiez 8 assistantes maternelles, dont 6 de la CCPH, à suivre la formation « **Parler avec un mot et un signe** » (perfectionnement) les 12 et 26 septembre et le 10 octobre dernier avec l'organisme de formation Anthémis dans une des salles de la Maison de la Formation à Héricourt. De belles journées riches en échanges et en rires avec le port du masque et le respect des gestes barrières ***Bravo à vous toutes mesdames !***



Les assistantes maternelles se sont perfectionnées à la langue des signes.

Infos « en vrac » :

Votre Ircem : si ce n'est pas déjà fait, créez vous un compte. C'est gratuit et ça ne prend que 2 minutes. Une fois connectée, choisissez votre profil pour accéder aux informations Retraite, Prévoyance ... qui vous seront utiles. Ou accédez directement à votre espace client pour profiter de tous vos services.

Aide exceptionnelle prolongée jusqu'au 31 décembre 2020 :

L'action sociale Agirc-Arrco reste mobilisée pour les actifs en difficulté financière, en maintenant son aide exceptionnelle jusqu'à la fin de l'année. Vous ou l'un de vos proches connaissez des difficultés financières suite à la crise sanitaire ? Si vous êtes salarié, vous pouvez demander à bénéficier de l'aide exceptionnelle d'urgence mise en place par l'IRCEM et l'action sociale Agirc-Arrco. En fonction de votre situation, cette aide peut atteindre 1 500 €.

Info masque : source guide ministériel du 21/10/2020 (page 9) : solidarité et santé relatifs à l'accueil des enfants de moins de 3 ans.

« Le port du masque de protection jouant un rôle important pour limiter la circulation du virus, conformément à la note du 23 juillet 2020 du Ministre des solidarités et de la santé, de la Ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion et de la Ministre déléguée auprès du Ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargée de l'industrie, **les employeurs publics et privés sont invités à constituer des stocks préventifs de masques de protection grand public de dix semaines pour chacun de leurs salariés pour pouvoir faire face à une résurgence potentielle de l'épidémie.** La Direction générale des entreprises met à disposition une liste de producteurs de masques.

Pour les assistantes maternelles ayant plusieurs employeurs, il est recommandé que vous comptabilisiez les heures de chacun, établissiez au prorata de cette répartition la part que chaque employeur doit fournir ou financer et communiquez ces informations aux différents employeurs en toute transparence. »

Info attestation employeur Pôle Emploi : en cas de rupture de contrat n'oubliez pas que votre employeur doit vous fournir une attestation pôle emploi par contrat pour faire valoir vos droits. Aussi si vous accueillez une fratrie Pôle Emploi peut être amené à vous demander une attestation par enfant.

Savez-vous quelle est l'offre d'accueil des jeunes enfants existante aujourd'hui sur la CCPH ? Une offre variée avec de l'accueil individuel ou collectif ?

- *174 assistantes maternelles* sur les 23 communes
- *Une Maison d'Assistants Maternelles* à Luze gérée par 4 assistantes maternelles
- *Quelques gardes à domicile* (Service géré généralement par des associations de service à la personne)
- *Un service Multi-accueil* de 30 places géré par la CCPH
- *Deux micro crèches privées* : les petits Z'AIBRE (10 places à Aibre) et la micro crèche Bretegnier (10 places à Héricourt)

**Depuis le 30 octobre et en raison du re-confinement,
l'accueil du service RPAM sera fermé au public.**

**Pour autant, l'équipe reste entièrement mobilisée et à votre service pendant toute la période à venir
par mail aux adresses suivantes :**

christelle.symons@payshericourt.fr - maqali.mantion@payshericourt.fr

On garde le lien ! Prenez soin de vous !